

PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Pays de la Loire dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.



CONTACTS



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation de la Sarthe
110 rue de Frémur
49000 Angers
02 41 39 48 98
sarthe@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur [f](#) [t](#) [in](#) [v](#) [i](#)



DÉPARTEMENT DE LA SARTHE

Hôtel du Département
Place Aristide Briand
70072 Le Mans Cedex 09
02 43 54 73 10
elodie.baratte@sarthe.fr
www.sarthe.fr

LES PARTENAIRES DU PROJET

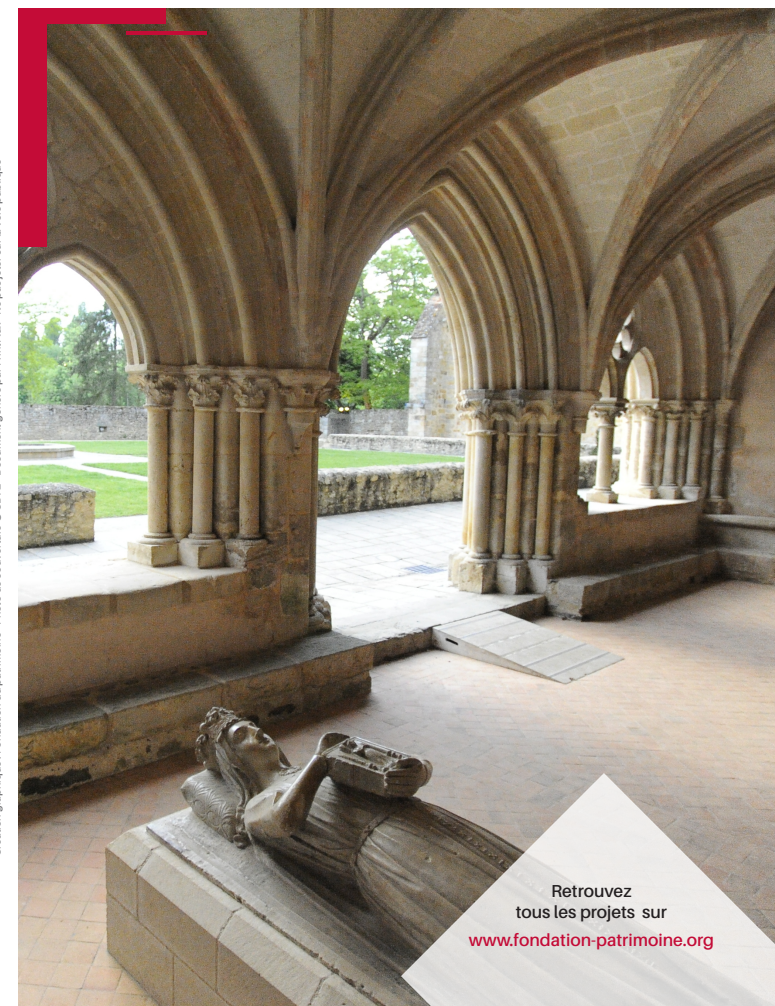


► Je donne !

POUR LA RESTAURATION DU

Gisant de la Reine Béréngère

à l'Abbaye Royale de l'Épau, en Sarthe



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © CD72 - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

LE PROJET

Description

UNE ŒUVRE PATRIMONIALE INTERNATIONALE

L'Abbaye Royale de l'Épau, constitue l'un des plus beaux exemples de l'architecture cistercienne en France. Après avoir été beaucoup déplacé au cours des siècles derniers, le gisant de la reine Bérengère, classé au titre des Monuments historiques et propriété de l'Etat, a fait l'objet d'un dépôt auprès du Département de la Sarthe en 2018.

Bérengère de Navarre épouse Richard Cœur de Lion en 1191 et devient par cette alliance reine d'Angleterre mais aussi reine de Chypre, duchesse de Normandie et comtesse de l'Anjou et du Maine. En 1199, à la mort de Richard, elle reçoit finalement la terre de l'Espal et lance en 1229 la construction de l'abbaye de l'Épau.

LE PROJET DE DÉPLACEMENT ET DE RESTITUTION

Le gisant de la Reine Bérengère est un ouvrage sculpté du milieu du XIII^e siècle en pierre calcaire qui conserve des vestiges de polychromie. Il est actuellement exposé aux variations climatiques dans l'espace extérieur de la salle capitulaire de l'abbaye. C'est la raison pour laquelle

son déplacement a été souhaité à l'intérieur de l'église abbatiale afin d'améliorer ses conditions de conservation et de présentation. Après une étude approfondie en 2018, son déplacement dans le chœur de l'église abbatiale a été retenu. Le remontage du tombeau comprend également la réintégration de trois panneaux sculptés en pierre, retrouvés récemment. Ainsi, le public pourra découvrir cette oeuvre avec une présentation s'approchant du tombeau médiéval.

LE LABEL CHANTIER DE FRANCE

Le chantier du gisant a obtenu le label Chantier de France: ce label, créé à la suite de l'incendie de la Cathédrale Notre-Dame de Paris, vise à transmettre le savoir-faire des métiers d'arts. Le public scolaire sera ciblé avec des actions de médiations spécifiques. Des visites guidées de chantiers et des démonstrations d'artisans seront organisées pour le grand public.

Montant des travaux	142 631 euros hors taxes
Objectif de collecte	42 000 euros
Début des travaux	Août 2020

BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration du Gisant de la Reine Bérengère

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/66202
ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
Gisant de la Reine Bérengère

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
	(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)		
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50 €	125 €
	Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)		
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT		

*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre



Credit photos © CD72 - Sarthe Culture - Alcal